Recevez, mon cher Mongazon, l'assurance de mon estime sin-

cère et de mon affection... »

Le cabriolet, offert dans la lettre qu'on vient de lire, fut en réalité envoyé de suite et M. Dérice fut chargé de ne rien négliger pour amener immédiatement M. Mongazon. La commission était délicate et elle pouvait soulever bien des difficultés. Voyant un ordre du ciel dans l'invitation pressante de son évêque, le vénérable vieillard se décida courageusement à rompre les liens si forts et si doux qui l'attachaient à Beaupréau, à vaincre des répugnances personnelles qui l'éloignaient d'Angers, et à partir pour s'y rendre dès le lende-

main avant le jour.

M. Bernier, l'auteur de ces détails, a donné dans un mémoire adressé à Mgr Angebault, d'autres renseignements sur la situation. Le gouvernement, dit-il, accordait une indemnité d'une centaine de mille francs au Supérieur du collège de Beaupréau qui l'avait géré à son propre compte. « Toutefois des sommes considérables lui avaient été avancées sur les fonds diocésains, à plusieurs époques. L'emploi de l'indemnité n'était donc pas entièrement facultatif pour lui et pour ses conseillers. D'ailleurs la fondation d'un petit séminaire étant une affaire toute diocésaine, tout ce qui s'est fait, par suite de cette indemnité, devait se faire de concert avec l'autorité épiscopale; et ce fut effectivement de concert avec l'Eveché, que M. Lambert (1) s'arrêta au projet de bâtir à neuf une vaste maison pour remplacer celle de Beaupréau et faire revivre l'Œuvre qui avait été étouffée au moment de sa plus grande prospérité. Néanmoins l'entreprise fut faite dans le nom de M. Mongazon et le diocèse n'est devenu propriétaire qu'en vertu d'une donation régulièrement autorisée depuis l'exécution.

« L'entreprise élait d'une grande importance et, vu les circonstances, on ne peut plus hardie. Il ne paraît pas néanmoins que le conseil diocésain ait été appelé à délibérer avec maturité sur ce projet. On s'y est jeté comme par enthousiasme, on s'y est prêté comme par entraînement et, si quelqu'un parmi les membres de l'administration diocésaine s'est appliqué à en mesurer la portée, à en reconnaître les difficultés et les conditions de succès, ce dont je me permets de douter, il est certain qu'il ne s'y est trouvé personne qui ait fait adopter un plan raisonné et complet, personne qui ait tout à la fois compris et dirigé cette grande opération. M. Lambert, assez fort de l'amitié et de l'estime de M. Régnier (2), de l'estime et de la confiance illimitée de Mgr Montault, pour entraîner le prélat en l'endormant, et pour neutraliser les vues du grand vicaire, a tout fait sans contrôle. Jamais blanc-seing ne fut donné à un homme plus désintéressé, jamais tâche pénible ne fut acceptée avec un plus généreux dévouement ; jamais difficultés et obstacles ne furent combattus avec une volonté plus énergique et plus persévérante ; jamais opération ne fut poussée avec plus d'activité; et de plus M. Lambert fit preuve d'une capacité rare. Mais enfin il y eut dans ce tour de force une témérité qu'un plein succès pouvait seul entièrement justifier.

(1) Ancien économe du petit séminaire de Beaupréau.

(2) Vicaire general.